



Chaque jour, informer, sensibiliser, orienter, agir pour une meilleure santé auditive en France

COMMUNICATION SUR L'ENGAGEMENT (COMMUNICATION ON ENGAGEMENT)

De janvier 2018 à décembre 2019

Au titre de l'ODD 3

Partie 1 – Déclaration de soutien continu par le Président de l'association JNA

Tassin-la-Demi-Lune
France

Le 12 décembre 2019

A nos parties prenantes,

Je suis heureux de confirmer que l'association JNA (Journée Nationale de l'Audition) réitère son soutien envers le Pacte mondial des Nations Unies et ses six principes dans les domaines des Droits de l'homme, du Travail, de l'environnement et de la lutte contre l'environnement. Ceci représente notre Communication sur l'engagement avec le Pacte mondial des Nations unies. Vos réactions dessus sont les bienvenues.

Dans cette communication sur l'engagement, nous décrivons les actions prises par notre organisation pour soutenir le Pacte mondial des Nations unies et ses principes, comme suggéré par une organisation comme la nôtre. Nous nous engageons à partager ces informations avec les parties prenantes par le biais de nos principaux canaux de communication.

Bien sincèrement,

Pr. Jean-Luc Puel
Président de l'association JNA



Chaque jour, informer, sensibiliser, orienter, agir pour une meilleure santé auditive en France

Partie 2 – Description des actions

L'Association JNA (Journée Nationale de l'Audition) mène une politique de « mainstreaming » visant à intégrer la santé auditive parmi les facteurs clés de l'amélioration de la santé de la population Français et de manière universelle des populations.

Elle agit pour cela au travers de ces fonctions :

1) d'alerte et de plaidoyer

Actions auprès des pouvoirs publics afin d'intégrer la santé auditive parmi les déterminants de santé indispensables à l'équilibre sanitaire et social de la population.

Ces actions visent autant la systématisation du suivi de l'audition dans le parcours de santé que la prise en compte des facteurs environnementaux, le bruit et les expositions sonores, dans l'ensemble des univers de vie et de travail de la population.

Ces facteurs environnementaux sont source de déclenchement de prédispositions génétiques tout comme ils sont sources de désordres auditifs et extra-auditifs au sein de l'ensemble la population.

L'association agit auprès des ministres en charge de la santé, du travail et du développement durable, de l'économie sociale et solidaire, considérant que le levier de santé, santé auditive, figure parmi les leviers d'amélioration de la condition humaine.

Chaque année des enquêtes sont réalisés avec l'institut de sondage soit dans le cadre de la Journée Nationale de l'Audition (toutes les cibles : jeunes, actifs au travaux, seniors) soit dans celui de l'entreprise avec la Semaine de la Santé Auditive au Travail.

2) d'éducation à la santé de la population au travers de l'organisation de campagnes nationales de sensibilisations et d'informations.

L'association JNA organise 3 campagnes nationales chaque année :

- la Journée Nationale de l'Audition chaque deuxième jeudi du mois de mars
- la Prévention Fête de la Musique et Festivals de l'été (juin à août)
- la Semaine de la Santé Auditive au Travail (octobre)

Ces campagnes mobilisent 3 000 acteurs de la santé et de la prévention qui organisent localement sur l'ensemble du territoire des actions d'informations et de prévention, et relayent les messages d'éducation à la santé auprès des publics.



Chaque jour, informer, sensibiliser, orienter, agir pour une meilleure santé auditive en France

L'action de l'association JNA est fortement relayée par les médias nationaux en raison des valeurs de neutralités et d'indépendance, et de l'ADN santé de la structure JNA.

Une dynamique transposée au Canada sur l'ensemble de la Province du Québec au travers de la **JNA QUEBEC**.

D'abord portée par l'OSBL JNA QUEBEC, la Journée Nationale de l'Audition est désormais réalisée par l'association apda en lien avec l'association JNA.

Toutes les actions réalisées par l'association JNA le sont sous l'égide de UN GLOBAL COMPAC France .

ACTIONS AU TITRE DE L'ODD 3

En 2018

Mars 2018

Organisation de la campagne Journée Nationale de l'Audition, jeudi 8 mars 2018

« Acouphènes et hyperacousie : fléaux du XXI^e siècle »

Grande campagne nationale associant les acteurs de la santé et de la prévention répartis sur le territoire, les publics, les pouvoirs publics et les médias.

Les acouphènes demeurent un symptôme ORL non reconnu par les pouvoirs publics. Aucun protocole de prise en charge n'est de fait défini.

Contrairement aux idées reçues, ces symptômes ne concernent pas que les personnes âgées et malheureusement la santé et la vie sociale des jeunes sont particulièrement perturbées.

En effet, l'enquête réalisée par l'association avec l'institut Ifop indique :

- 1- 28% de la population concernée par les acouphènes soit 14 à 17 millions de Français. Entre 2 à 4 millions de personnes en souffriraient de manière permanente.** Ces chiffres confortent ceux révélés par l'enquête JNA 2014 « Acouphènes et hyperacousie » (*) Ils dessinent donc une réalité loin d'être anodine.
- 2- L'audition des jeunes est abîmée.** Près de 80% des moins de 35 ans n'a jamais fait contrôler leur audition. Pourtant le dépistage de l'audition proposé sur la plateforme de tests sur internet JNA indique que 33% d'entre eux aurait une audition à vérifier. Par ailleurs, 56% des 15-17 ans ont déclaré souffrir d'acouphènes et 49% des 18-24 ans. 1 jeune sur 5 de moins de 35 ans affirme une perte auditive associée dont 27% des 25-34 ans.
- 3- Les traumatismes sonores liés aux loisirs et à la vie quotidienne cités comme première cause des acouphènes, devant le bruit au travail.** Les effets des pratiques d'écoute de musique amplifiée sont donc bien actifs.



Chaque jour, informer, sensibiliser, orienter, agir pour une meilleure santé auditive en France

- 4- 50% des individus souffrant d'acouphènes ne consulte pas. 60% des 15-17 ans et 67% des 18-24 ans.** Lorsque les patients consultent, ils ressortent sans solutions proposées. Le nomadisme médical existe. Les médecins généralistes doivent être sensibilisés et informés.
- 5- L'hyperacousie concerne 8% de la population. La gêne liée à ce symptôme est supérieure à celle liée aux acouphènes. 50% des individus en souffrant n'a pas consulté.**

L'ensemble des dépistages de l'audition réalisés pendant la Journée Nationale de l'Audition a permis d'établir un état des lieux de l'audition des Français, à défaut de veille sanitaire le permettant.

MAI 2018

7 mai 2018 – Campagne Journée Nationale de l'Audition Québec

A l'image de la Journée Nationale de l'Audition déployée en France, la population de la province du Québec a bénéficié de l'information sur les rôles fondamentaux de l'oreille sur la santé et l'équilibre de vie au quotidien. Des ateliers et conférences ont pu être proposés sur l'ensemble du territoire de la Province et des dépistages ont été réalisés.

Les médias audiovisuels et presse écrite ont fortement investi la question, permettant ainsi de relayer les messages d'éducation à la santé intégrant l'audition parmi les équilibres nécessaires au sein de l'écosystème de santé.

JUIN 2018 A AOUT 2018 CAMPAGNE DE PREVENTION FETE DE LA MUSIQUE ET FESTIVAL D'ETE

Objectifs : éviter la survenue de symptômes acouphènes suite à expositions sonores en concert, discothèques et festivals.

Un plan de diffusion gratuite de bouchons mousse a été déployé sur l'ensemble de la France.

Un dispositif d'appels Allo JNA CONSEILS a été mis en place en partenariat avec l'association France Acouphènes.



Chaque jour, informer, sensibiliser, orienter, agir pour une meilleure santé auditive en France

OCTOBRE 2018

Semaine de la santé auditive au travail « Bruit et santé auditive au travail : Quelles réalités ? »

Au même titre que la pollution de l'air, la pollution sonore modifie les capacités humaines en créant des désordres auditifs et extra-auditifs. Les effets extra-auditifs sont aujourd'hui méconnus et absents des analyses des causes des risques au travail mais également des leviers de qualité de vie au travail.

La gêne du bruit au travail : un enjeu de plus en plus prégnant pour les actifs en poste.

Près de six actifs en activité professionnelle sur dix se disent personnellement gênés par le bruit et les nuisances sonores sur leur lieu de travail (59%) dont 19% « souvent ».

Cette perception augmente (+7 points vs. 2017), ce qui confirme l'importance croissante de cet enjeu. **Toutes les catégories de population sont concernées dont les salariés (61%).**

Contrairement aux idées reçues, une nette majorité des salariés des secteurs des services (54%) et de l'administration (60%) sont eux aussi gênés par le bruit à leur poste de travail.

Le ressenti est plus largement partagé chez :

- les 18-24 ans (65%), que les pratiques et comportements exposent plus aux problèmes auditifs, notamment la puissance d'écoute de la musique sur oreillettes ou casque ¹, fréquemment utilisés sur le lieu de travail. Or les jeunes sont aussi moins sensibilisés, ce qui renforce l'impact de cet enjeu pour eux ;
- les ouvriers (69%), dont les conditions de travail exposent plus aux nuisances sonores ;
- les habitants de l'agglomération parisienne (68%), où la densité de la population est plus élevée ce qui réduit les espaces personnels, tant dans la vie privée qu'au travail.

Par ailleurs, l'importance de cet enjeu comparé à d'autres enjeux de qualité de vie au travail souligne encore l'importance croissante que lui accordent les actifs occupés.

Le différentiel entre « Enjeu plus important » et « Enjeu moins important » est positif pour quatre des enjeux de qualité de vie au travail testés sur cinq.

Agir sur le bruit et les nuisances sonores au poste de travail est plus important :

- ✓ que le sentiment de confort de l'espace de travail (+7 points),
- ✓ que son éclairage (+5),
- ✓ que son emplacement (+4),

¹ Voir « Les Français et la puissance d'écoute de la musique avec des oreillettes ou un casque », une étude Ifop réalisée pour JNA en ligne auprès d'un échantillon de 1 011 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, du 23 au 24 mai 2018.

- ✓ et que sa température (+1).

Seul le design de l'espace de travail semble être plus important (-8) en comparaison avec l'enjeu que représentent le bruit et les nuisances sonores au travail.

Bruits et nuisances sonores ont des impacts tant sur la Qualité de vie au Travail que sur la Santé au travail.

C'est avant tout la qualité du travail fourni qui est impactée pour près des ¾ des interviewés gênés par le bruit et les nuisances sonores (72%).

Par ailleurs, une majorité des personnes gênées souligne aussi les impacts négatifs sur sa santé au travail en général : le comportement (fatigue, nervosité, agressivité, lassitude) (83%), et l'équilibre général de la santé (sommolences, maux de tête, anxiété, etc.) (69%).

Plus inquiétant, le bruit au travail est susceptible de générer des troubles auditifs chez les actifs occupés faisant état d'une gêne.

Le problème spécifique que constitue l'apparition de troubles auditifs (bourdonnements d'oreilles, hypersensibilité au bruit, surdité) touche une nette majorité des actifs occupés qui se disent gênés par le bruit et les nuisances sonores sur le lieu de travail (57%).

Par ailleurs, la forte part de ces actifs gênés « tout à fait d'accord » avec ces répercussions témoigne de leur intensité (entre 19% et 29% « Oui, tout à fait » selon les différentes gênes).

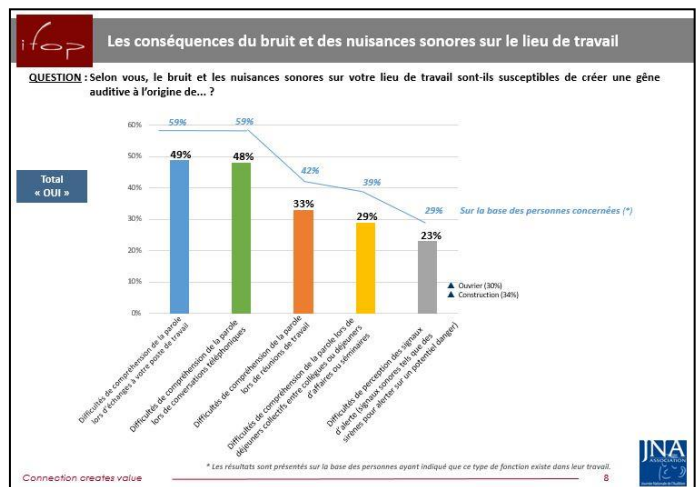
A noter que les personnes « souvent » gênées par le bruit et les nuisances sonores affirment d'autant plus subir ces conséquences négatives sur leur santé au travail.

Cette gêne auditive liée au bruit et aux expositions sonores au travail s'exprime notamment au travers de difficultés de compréhension de la parole dans certaines situations.

En effet, pour les actifs occupés en général, le bruit et les nuisances sonores sur le lieu de travail sont par ailleurs sources de difficultés de compréhension de la parole lors d'échanges au poste de travail, et lors de conversations téléphoniques (respectivement 49% et 48% des actifs occupés en font le constat).

Dans une moindre mesure, ils sont aussi sources de gêne à l'origine de difficultés de compréhension dans les réunions, qu'il s'agisse de réunions de travail (33%) ou bien de déjeuners collectifs ou d'affaires ou séminaires (29%). Sur tous ces points, les cadres, dont l'activité est davantage portée sur les interactions (rendez-vous client, réunion, etc.), sont plus touchés.

Enfin, le bruit et les nuisances sonores sont à la source de difficultés de perception des signaux d'alerte pour près d'un quart des actifs occupés (23%), dont 30% des ouvriers et 34% des personnes travaillant dans la construction, dont les métiers manuels surexposent à de potentiels dangers physiques sur le lieu de travail.



Seuls près de 4 actifs en poste de travail gênés sur 10 (39%) ont consulté un médecin du travail de l'entreprise ou du Service de santé au travail, ou un médecin ORL ou spécialiste pour réaliser un test de l'audition suite à la gêne auditive ressentie.

Dans le détail, **27%** des actifs occupés se disant gênés par le bruit au travail ont déjà consulté un médecin du travail de l'entreprise ou du Service de santé au travail,

Et **22%** ont consulté un spécialiste ou un ORL.

... Mais aussi sur la santé au quotidien, en dehors du temps de travail



Les conséquences des nuisances sonores perçues au travail dépassent la frontière entre les sphères professionnelles et privées.

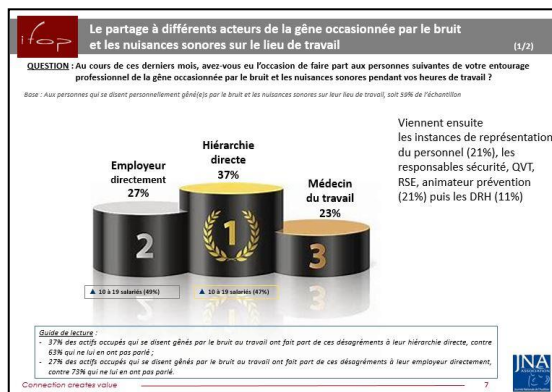
Un actif occupé sur deux se plaint de fatigue, de lassitude et d'irritabilité (50%) dans son quotidien en dehors du temps de travail à cause du bruit et des nuisances sonores subies sur le temps de travail.

Les jeunes s'expriment plus particulièrement sur ces impacts sur leur vie personnelle : **56% des 18-24 ans** font état de répercussions sur leur quotidien en termes de fatigue, de lassitude et d'irritabilité.

Par ailleurs, les difficultés de compréhension diverses touchent entre trois et quatre actifs occupés sur dix selon le contexte : dans un univers extérieur bruyant (38%), au cours de discussions avec les proches en face à face (29%), en écoutant la radio, la TV ou des conversations téléphoniques (29%).

Enfin, des troubles très spécifiques sur la santé touchent une part minoritaire mais tout de même importante d'actifs occupés : c'est le cas des troubles du sommeil (35%) ou encore d'hypertension artérielle (20%).

Face à ces réalités, quelles solutions sont proposées ?



Seul un actif occupé se disant gêné sur deux se saisit du sujet et partage la gêne ressentie pendant ses heures de travail à au moins un acteur dans son entreprise (50%).

Dans le détail, les interviewés se disant gênés par le bruit au travail expriment davantage leur ressenti à leurs supérieurs (sur la base des acceptants ayant des supérieurs), tant à leur hiérarchie directe (41%) qu'à leur employeur directement (30%).

Les acteurs plus spécifiques, dont les missions sont pourtant axées sur l'amélioration de la santé et de la qualité de vie au travail, sont encore moins mobilisés (sur la base des personnes dont la fonction existe dans l'entreprise) : les responsables sécurité, QVT, RSE ou

animateur prévention (27%), le médecin du travail (26%), les instances de représentation du personnel (25%), et à la marge, la Direction des RH (13%) ; **signe que l'enjeu du bruit au travail n'est pas encore pleinement saisi mais plutôt subi.**



Chaque jour, informer, sensibiliser, orienter, agir pour une meilleure santé auditive en France

Des réalités peu investies dans les entreprises

Peu mobilisé selon les interviewés, l'employeur n'agit pas suffisamment à la source du problème. Les solutions imaginées pour réduire le bruit et les nuisances sonores sur le lieu de travail sont globalement peu mises en place par les employeurs, malgré la reconnaissance croissante de ces enjeux par les actifs exerçant une activité professionnelle :

- ✓ 28% des actifs occupés se sont vus remettre des **protecteurs individuels** (bouchons mousse, bouchons en silicone, casques anti-bruit passifs ou actifs, etc.) ;
- ✓ Pour un actif occupé sur cinq il s'agit d'un **travail sur l'espace** comme la création d'espaces pour s'isoler (23%) ou le réaménagement des espaces existants (22%) ;
- ✓ Enfin moins d'un actif au travail sur cinq (19%) a bénéficié de **sessions d'information et de sensibilisation** pour modifier les comportements collectifs.

A noter néanmoins que selon la profession, certaines solutions sont relativement plus implémentées : les ouvriers se voient proposer davantage de protecteurs individuels (+17 points par rapport à la moyenne) et sont davantage sensibilisés avec des sessions d'information (+6 points), alors que chez les cadres, c'est plutôt un travail sur l'espace qui est opéré (+7 points pour la création d'espaces pour s'isoler du bruit).

Les médias, relais des messages clés de la campagne

Ces résultats ont été fortement relayés par les médias qui participent ainsi à la sensibilisation des acteurs de l'entreprise pour améliorer la santé et la condition humaine dans tous les univers de travail dont les open space.

ACTIONS AU TITRE DE L'ODD 3

En 2019

Campagne Journée Nationale de l'Audition, jeudi 10 mars 2019

« Les oreilles au cœur de ma santé. Et si c'était vrai ? »

L'association JNA poursuit son engagement afin d'amener à considérer l'audition pour améliorer la condition humaine.

Cette campagne vise à décloisonner l'audition des seules fenêtres handicap et vieillesse. La prise en compte de l'audition dans son hygiène de vie contribue à un meilleur état de forme et de vitalité à tous les âges de la vie.

La place de l'audition dans la santé des Français

Les Français ont conscience de l'importance de l'audition sur leur santé et leur qualité de vie.

93% des Français reconnaissent que de bonnes capacités auditives contribuent à des relations sociales de qualité (famille, amis, travail) et 89% à un bon état de santé en général.

Le niveau de conscience du lien entre bonnes capacités auditives et qualité des relations sociales est élevé.

Le rapport entre bonnes capacités auditive et l'impact sur les relations sociales augmente avec l'âge : de 85% chez les 15-17 ans à 98% chez les plus de 65 ans.

Pour les Français, « bien entendre » permet d'agir sur le moral (86%), l'humeur (84%), le dynamisme en général (81%), l'état de stress (78%), l'état de fatigue et de lassitude (76%), les performances intellectuelles (74%) et la qualité de sommeil (54%)



FOCUS 15-17 ANS :

Les 15-17 ans reconnaissent moins facilement l'importance des bonnes capacités auditives et du « bien entendre » sur la santé et les relations sociales : sur le moral (66%), l'humeur (66%), le dynamisme en général (64%), l'état de stress (63%), l'état de fatigue et de lassitude (56%), les performances intellectuelles (63%) et **seuls 35% des 15-17 ans ont conscience de l'impact de « bien entendre » sur la qualité de sommeil.**

Ces résultats plus faibles sur les plus jeunes prouvent une faible sensibilisation des plus jeunes sur l'impact de l'audition sur la santé et la vie sociale.

Un lien évident entre capacités auditives et perturbations physiques et psychologiques.

Plus les capacités auditives diminuent, et plus les Français disent ressentir des perturbations. 79% de Français qui déclarent de très bonnes capacités auditives ont ressenti de la fatigue contre 86% pour ceux qui pensent avoir de mauvaises capacités auditives. Et cet écart entre « bonnes capacités auditives » et « mauvaises » se ressent sur tous les symptômes interrogés : de 65% à 73% pour les difficultés d'endormissement, de 59% à 70% pour le sentiment de lassitude, de 56% à 63% pour une perte de moral et de la tristesse, de 59% à 65% pour le sentiment d'être plus nerveux ou irritable, de 48% à 62% pour des pertes de concentrations et 57% à 58% pour des maux de tête.

Les personnes ressentant des acouphènes sont encore plus sujettes à tous ces troubles, avec respectivement 90% (fatigue), 77% (endormissement), 74% (lassitude), 73% (moral/tristesse), 72% (nerveux/irritable), 68% (concentration) et 63% (maux de tête).

La bonne audition des Français ne les empêche pas

Les Français entendent bien, et pourtant...

79% des Français qualifient leur audition de bonne ou très bonne.



FOCUS 15-17 ANS :

Ce chiffre monte même jusqu'à **89% chez les 15-17 ans.**

Ces chiffres sont très positifs et témoignent d'une très bonne qualité de l'audition des Français. Et pourtant, ils soulèvent un paradoxe lorsqu'on se penche sur les difficultés des Français à suivre des conversations dans la vie courante.

Et pourtant, le taux de gêne de compréhension de la parole dans la vie courante est très élevé

De 51% à 65% des Français ont des difficultés à suivre des conversations dans les diverses situations de la vie en société : 65% dans les cafés, bars, restaurants, 64% dans leur établissement scolaire, 62% dans l'espace public, 56% sur le lieu de travail, 53% dans les magasins, 53% au téléphone, 52% dans les transports en commun et 51% pendant les repas de famille.



FOCUS 15-17 ANS :

Malgré qu'ils aient déclaré plus tôt avoir de bonnes capacités auditives (supérieures à la moyenne des français), les 15-17 ans sont pour beaucoup d'entre eux encore plus gênés dans l'ensemble des situations de la vie courante : 70% dans les cafés, bars restaurants, 70% dans leur établissement scolaire, 80% dans l'espace public, 54% dans les magasins, 76% au téléphone, 74% dans les transports en commun et 52% pendant les repas de famille.

Le ressenti d'acouphènes reste élevé mais stable... Sauf pour les jeunes !

En moyenne, la part de Français ayant ressenti des acouphènes n'a pas évolué depuis 2018. Ce symptôme ORL affecte 48% de la population. En revanche, le ressenti d'acouphène chez les jeunes a significativement augmenté de 2018 à 2019. On passe de 56% à 65% des 15-17 ans et de 49% à 59% chez les 18-24 ans.

Cette augmentation nous montre à quel point les plus jeunes sont sujets aux troubles de l'audition, probablement lié à des pratiques à risques (volume sonore trop élevé, exposition trop longue, etc.) Mais pas seulement (somme des expositions sonores sur la journée, peu de temps de repos auditif). Plus que la prévention des jeunes, la vigilance sanitaire effective est nécessaire pour endiguer l'augmentation de l'apparition des acouphènes chez les plus jeunes, symptômes ORL évitables.

Les pratiques auditives (protections, aides auditives, visites chez l'ORL) soulèvent des paradoxes inquiétants...

Le port de protections auditives reste minoritaire

Seulement 1/3 des Français portent des protections auditives contre le bruit : 36% lors de leurs loisirs, 33% des actifs sur leur lieu de travail.

FOCUS 15-17 ANS :

Ici encore, les 15-17 ans prennent moins soin de leurs oreilles. 26% seulement d'entre eux portent des protections auditives durant leurs loisirs, alors même que cette population est plus exposée au bruit par ses loisirs (discothèques, concerts, etc.) et à une écoute de musique potentiellement nocive (volume élevé, temps d'écoute trop long, temps de repos trop court).

Les aides auditives acceptées... sauf quand il faut en porter !

88% des Français accepteraient de porter des aides auditives si leurs capacités auditives venaient à diminuer. Cette acceptation évolue avec l'âge. Les plus jeunes seraient plus réticents que les seniors à porter des aides auditives si leur capacités auditives diminuaient. (82% chez les moins de 35 ans, 91% chez les 35-64 ans et 95% chez les plus de 65 ans.)

Le paradoxe face à la réalité

Plus la sensation des capacités auditives baisse, moins les Français accepteraient de porter des aides auditives. 90% des individus ayant de « très bonnes capacités auditives » accepteraient les aides auditives, 89% chez les « bonnes et moyennes capacités auditives », 76% chez les « mauvaises ».

Face à une baisse de l'audition, et une plus grande nécessité à se faire appareiller, les Français sembleraient moins enclin à franchir le pas de l'appareillage.



Chaque jour, informer, sensibiliser, orienter, agir pour une meilleure santé auditive en France

Il y a donc encore un travail, plus psychologique, à faire sur le rapport des Français aux aides auditives et à l'acceptation de leur perte d'audition.

Plus de bilan complet chez son ORL signifierait-t-il plus de troubles de l'audition ?

47% des Français ont déjà réalisé un bilan complet chez son ORL, contre 34% en 2018. Le chiffre passe de 25% en 2018 à 35 % en 2019 pour les 15-17 ans.

Nous devrions nous réjouir de cette augmentation des visites chez l'ORL comme une intégration de l'audition dans le parcours de santé général des Français.

Mais parmi ceux qui n'ont jamais réalisé de bilan complet, 76% d'entre eux avouent que la raison principale est qu'ils n'en ont jamais ressenti le besoin.

Dans la pratique ORL, « avoir besoin » signifie le plus souvent « problèmes ». Aussi, par cette augmentation de consultations, **on peut donc craindre une croissance des symptômes ORL.**

Ces résultats ont été présentés à la presse et ont bénéficié d'un fort relai en presse audiovisuelle et presse écrite nationale et régionale.

Une nouvelle fois une campagne nationale de dépistages gratuits de l'audition a été proposée afin de réaliser un état des lieux de l'audition des Français, à défaut de mise en place d'une veille sanitaire par les pouvoirs publics.

Campagne JNA QUEBEC Mai 2019

7 mai 2019 – La Journée Nationale de l'Audition Québec a bénéficié d'une motion de reconnaissance d'utilité publique à l'Assemblée nationale du Québec.

Pour cette 3^e édition, la JNA QUEBEC a pu présenter les résultats d'une enquête d'opinion réalisée auprès d'un panel représentatif de la population.

La dynamique de mainstreaming est en mouvement soutenue par l'Assemblée nationale.

Campagne Prévention Fête de la Musique & Festivals d'été Juin à août 2019

Un large plan de diffusion gratuite de bouchons et une communication média forte ont été menés afin de vivre la musique autrement, juste le plaisir.



Chaque jour, informer, sensibiliser, orienter, agir pour une meilleure santé auditive en France

Campagne Semaine de la santé auditive au travail

« Bruit et santé auditive au travail : l'équilibre de santé en péril »

Plus d'une centaine de grandes entreprises a participé à la Semaine de la Santé Auditive au travail pour faire de l'audition un nouveau levier auprès des collaborateurs. La question du bruit doit être investie pour optimiser le bien vivre et le bien vieillir au sein des entreprises.

Une nette majorité d'actifs occupés déclare être gênée par le bruit et les nuisances sonores sur son lieu de travail. 59% des interviewés font en effet ce constat dont 19% « souvent » et 40% « de temps en temps ». Ils étaient 52% en 2017. La hausse de 7 points de cette gêne constatée entre 2018 et 2017 est donc confirmée cette année. Ce constat monte à 68% chez les CSP- et à 70% chez les ouvriers. Ces derniers étant davantage susceptibles d'être soumis au bruit sur leur lieu de travail. Il est intéressant de noter que même des secteurs naturellement moins exposés aux bruits déclarent cette gêne, comme les administrations (60%).

Les jeunes générations ne sont pas épargnées : 57% des actifs de moins de 35 ans déclarent subir une gêne liée au bruit au travail. On pourrait penser que les plus grandes entreprises seraient aussi les plus épargnées (politique QVT, moyens financiers ...), mais 66% des interrogés travaillant dans une entreprise de plus de 1 000 salariés font le constat que le bruit et les nuisances sonores sont une gêne au quotidien. Les sources de bruit les plus gênantes sont aussi les plus impersonnelles. « Le bruit provenant de l'extérieur des locaux » et « les matériels utilisés » sont cités en premier par 20% des répondants, loin devant d'autres sources causées par des interventions humaines : « les conversations téléphoniques » (13%) ou « les conversations entre collègues » (13%).

Les nuisances sonores provoquées par les matériels utilisés semblent être les plus intenses dans la mesure où 33% des interviewés « souvent gênés » par le bruit sur leur lieu de travail citent cette source comme étant la plus inconfortable contre 20% en moyenne. La hiérarchie des sources les plus gênantes laisse aussi apparaître un clivage social. Alors que « les matériels utilisés » ressortent comme la source de gêne la plus citée par les ouvriers (33% contre 20% en moyenne), les travailleurs indépendants mettent davantage en exergue « le bruit provenant de l'extérieur des locaux » (30% contre 20% en moyenne) tandis que les cadres et professions intellectuelles supérieures se démarquent en faisant plus ressortir les conversations : téléphoniques (21% contre 13% en moyenne) et entre collègues (20% contre 13%). Plus des 2/3 des actifs occupés (67%) affirment que les bruits et nuisances sonores ressentis au travail ont des conséquences négatives sur leur santé au quotidien.

Dans le détail, la conséquence la plus élevée de cette gêne porte sur « la fatigue, la lassitude et l'irritabilité dans sa vie quotidienne » qui affecte 54% des interviewés (score en légère progression de 4 points sur un an). Le score monte à 57% chez les moins de 35 ans. Et ce constat grimpe à 60% chez les actifs du secteur de la construction. En lien avec ce sentiment de fatigue et d'irritabilité, le stress est quant à lui cité par 46% des actifs en poste et devient un fléau majoritaire chez les employés



Chaque jour, informer, sensibiliser, orienter, agir pour une meilleure santé auditive en France

(55%). Parallèlement, les répercussions du bruit au travail sur l'audition sont citées par une forte proportion non négligeable des interviewés : 34% déclarent qu'il occasionne une gêne auditive momentanée (35% des moins de 35 ans), 25% des acouphènes. 19% estiment même que ces répercussions ne sont pas que passagères puisqu'elles engendrent de la surdité. Ces nuisances sonores entraînent aussi des troubles du sommeil et une souffrance psychologique chez respectivement 32% (même score chez les moins de 35 ans) et 25% des personnes interrogées.

RÉSULTATS DÉTAILLÉS:

Au-delà des conséquences personnelles, le bruit et les nuisances sonores sur le lieu de travail affectent le relationnel ou la productivité d'une majorité d'actifs occupés (57%). Chez les actifs occupés, ces répercussions sont conséquentes. 40% d'entre eux affirment en effet que le bruit engendre une perte de productivité dont 51% des cadres et professions intellectuelles supérieures concernés. S'agissant plus spécifiquement des échanges et interactions humaines, 36% des actifs estiment que les nuisances sonores sont à l'origine d'incompréhension avec leurs encadrants dont une majorité de 18-24 ans (44%), 32%, qu'elles suscitent de l'agressivité dans les échanges et 31% des tensions ou conflits au sein de l'équipe de travail. Les répercussions du bruit et des nuisances sonores peuvent en revanche amener à des démarches pas forcément souhaitées, susceptibles d'impacter l'organisation du travail. Plus d'un actif occupé sur 5 (22%) déclare ainsi que le bruit et les nuisances sonores ont eu des conséquences directes sur l'organisation du travail. Dans le détail, parmi les personnes concernées (susceptibles de connaître ce type de situations), 14% ont observé qu'elles avaient engendré des arrêts de travail et 9% des changements d'équipe.

A un degré supplémentaire de gravité, 7% estiment qu'elles ont engendré des démissions. Les plus jeunes (18-24 ans) et les personnes interrogées qui travaillent dans la construction, apparaissent plus concernés par chacune de ces répercussions. Les solutions proposées par l'employeur sont encore discrètes et tendent à être moins implémentées. Une minorité des interviewés (39%) affirme qu'au moins une solution pour réduire le bruit a été mise en place par son employeur. La mise à disposition de bouchons protecteurs constitue le remède le plus prisé, 23% des personnes interrogées reconnaissant qu'il a été proposé par leur employeur, en baisse de 5 points sur un an. Elle reste la solution plus développée dans le secteur de la construction (47%) et l'industrie (58%).

Les autres solutions rencontrent un écho plus marginal, avec le réaménagement des espaces existants (18% des actifs occupés), la création d'espaces pour s'isoler du bruit (16%), des sessions d'information et de sensibilisation (15%) ou la mise en place d'afficheurs sonores (13%). Là aussi, les 18-24 ans et les personnes travaillant dans la construction et l'industrie sont un peu plus nombreux à estimer que ces différentes solutions ont été mises en place.

Enfin, 37% seulement de ceux qui déclarent être gênés par le bruit et les nuisances sonores sur le lieu de travail (59% de l'échantillon) ont réalisé un test d'audition auprès d'un médecin. La tendance s'inscrit à la baisse (-2 points en un an).



Chaque jour, informer, sensibiliser, orienter, agir pour une meilleure santé auditive en France

LE MANIFESTE JNA

Afin d'appuyer la démarche auprès de l'opinion publique et des pouvoirs publics, l'association JNA a initié un manifeste appelant à modifier la loi de santé au travail.

Ce manifeste est adressé aux pouvoirs publics concernés, aux ministres et sénateurs.

Partie III – Mesure des résultats

Chaque année, UN GLOBAL COMPAC est associé aux actions de l'association JNA

- 1) C'est plusieurs milliers de documents d'information avec la mention UN GLOBAL COMPAC qui sont diffusés. Ces documents sont réalisés par l'association, statutairement neutre et indépendante.
- 2) C'est plusieurs milliers de visiteurs uniques de nos plateformes internet avec le logo UN GLOBAL COMPAC
- 3) La présence de UN GLOBAL COMPAC à la conférence de presse de la Semaine de la Santé Auditive au Travail en octobre 2019, dynamique à poursuivre.
- 4) La communication via le réseau de l'association JNA auprès de grands groupes privés, pour certains engagés au sein de l'UN GLOBAL COMPAC
- 5) Une communication média régulière à laquelle UN GLOBAL est associées

Les enquêtes JNA apportent des éléments de référence en l'absence de veille sanitaire. Aujourd'hui, l'association JNA invite à ne pas attendre les bienfaits de l'éducation à la santé dans le domaine de l'audition. Si la conscience du rôle majeur de l'audition augmente, les comportements sains sont longs à s'installer. Il est aussi nécessaire d'accélérer le changement dans les entreprises où le bruit et les expositions sonores affectent la santé et la condition humaine générale. La législation de la santé au travail, inspirée des risques à l'époque de l'industrialisation n'est pas adaptée aux situations de travail issues de la tertiarisation et des nouveaux modes de travail.

L'association JNA associe l'équipe UN GLOBAL COMPAC France à ses actions dans le cadre de l'ODD3 et pouvant également contribuer à l'ODD4.